

Procès -verbal Assemblée Générale du syndicat CGT

Les syndiqué-es du syndicat CGT des Territoriaux de Liévin domicilié : 5 Allée Charles Perrault 62800 LIEVIN réuni(e)s en Assemblée Générale le 29 mars 2024, ont approuvé unanimement les comptes de l'année 2023 .

Nous certifions que les personnes ci-dessus nommées jouissent de leurs droits civiques.

Fait à Liévin le : 28/03/2024

Le/la Président-e de séance :

Le/la secrétaire de séance :

[Signatures]

bilan financier de l'année 2023

	<u>DEPENSES</u> en euros	<u>RECETTES</u> en euros	<u>TOTAL</u> en euros
Vie syndicale			-1 768,84 €
frais de bouche (congrès, CSD, bureau, AG, ...)	957,67 €		
fournitures (papier, enveloppes, agendas, imprimante, ...)	94,97 €		
action adhérents			
matériel syndical	107,60 €		
abonnements presse	161,20 €		
cadeaux (naissances, décès, départ, AG)	595,70 €		
don solidarité Grève, CSD	2 620,85 €	2769,15	
total	4 537,99 €	2 769,15 €	
Déplacements (tractage, réunions)	434,40 €	18	-418,40 €
Cotisations			2 893,33 €
adhérents	173,20 €	9 156,96 €	
COGETISE	5 737,57 €		
CSD	352,86 €		
total	6 263,63 €	9 156,96 €	
Frais bancaires			-218,52 €
tenue de compte	43,84 €		
abonnement coopanet	54,36 €		
prélèvements	120,32 €		
total	218,52 €		
total	11 454,54 €	11 926,11 €	471,57 €
solde du compte au 31/12/2022			3 460,84 €
solde du compte au 31/12/2023			5 740,93 €
Intérêts CLS		5,36 €	
CLS (livret épargne)		1 053,44 €	1 058,80 €
SOLDE DES COMPTES AU 01/01/2024			6 799,73 €